



BULLETIN QUOTIDIEN DE L'OACI

Numéro 6
3/10/22

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît en début de matinée chaque jour ouvrable de la session de l'Assemblée, contient un résumé des travaux de la veille.

Des informations d'intérêt général sont disponibles à l'adresse :
https://www.icao.int/Meetings/a41/Pages/default_fr.aspx

Accès au Wi-Fi public du siège de l'OACI
Réseau : Public@Intl. Civil Aviation
Mot de passe : ICAOA412022

Horaire des séances : lundi 3 octobre 2022

Septième séance du Comité exécutif	9 heures	Salle de l'Assemblée
Deuxième séance de la Commission administrative	9 heures	Salle Roberto Kobeh (Salle de conférence 3)
<i>immédiatement suivie par la</i> Troisième séance de la Commission économique	10 h 30	1 ^{er} étage du centre de conférences
Huitième séance du Comité exécutif	14 heures	Salle de l'Assemblée
Neuvième séance du Comité exécutif (si nécessaire)	18 heures	Salle de l'Assemblée

Les documents de l'Assemblée figurent sur la **page web de la 41^e session de l'Assemblée**, à l'adresse www.icao.int/a41.

Application ICAO Meetings : Pour savoir comment accéder à la plateforme virtuelle ou à l'application mobile *ICAO Meetings* de la 41^e session de l'Assemblée, veuillez consulter la page suivante : https://www.icao.int/Meetings/a41/Pages/mobile-app_fr.aspx.

Restez à jour pour les annonces importantes. Sur l'application mobile, allez à Profil/Paramètres, choisissez "Notifications" et cliquez sur "Autoriser les notifications".

Vous avez besoin d'aide ? Consultez le [Guide des participant\(e\)s et la foire aux questions](#) pour en savoir plus sur l'utilisation de la plateforme virtuelle et de l'application mobile *ICAO Meetings*.

Réunions convoquées le samedi 1^{er} octobre 2022

Quatrième séance de la Plénière

À la quatrième séance plénière, tenue le samedi 1^{er} octobre 2022 à 9 heures, l'élection au Conseil (Parties I et II) s'est déroulée comme prévu au point 5 de l'ordre du jour. Avant de procéder au vote, le Président du Comité de vérification des pouvoirs (Guinée équatoriale), a présenté le rapport verbal provisoire du Comité, concernant les lettres de créance qui ont été reçues à ce jour.

Avec 170 États votants et 170 suffrages exprimés, le nombre de votes requis pour l'élection dans la Partie I était d'au moins 86. Il y avait 11 candidats pour 11 sièges dans la Partie I et les 10 États suivants ont été élus : Allemagne, Australie, Brésil, Canada, Chine, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni.

Dans la Partie II, il y avait 12 candidats pour 12 sièges, et 12 États ont été élus. Avec 171 États votants et 171 suffrages exprimés, le nombre de votes requis pour l'élection dans la Partie II était de 86. Les États suivants ont été élus : Afrique du sud, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Égypte, Espagne, Inde, Islande, Mexique, Nigeria, Singapour et Venezuela (République bolivarienne du).

La Présidente de l'Assemblée a annoncé que l'élection pour la Partie III du Conseil se tiendra lors de la sixième séance plénière qui se tiendra le mardi 4 octobre 2022 à 14 heures. En notant qu'un siège supplémentaire reste vacant à la suite de l'élection dans la Partie I, l'Assemblée a décidé de modifier la décision prise durant la première séance plénière portant sur le nombre maximal de candidats à élire dans chaque partie (cf A41-WP/2), de telle sorte que le siège vacant dans la Partie I soit reversé à la Partie III. Il a par conséquent été convenu que 14 candidats au maximum pourraient maintenant être élus au Conseil dans la Partie III. La date limite pour les notifications des candidatures, qui devraient être soumises par écrit au Secrétaire général, a été fixée au lundi 3 octobre 2022, à 12 heures.

La séance a été levée à 12 heures.

Cinquième séance de la Plénière

La cinquième séance plénière qui s'est tenue le 1^{er} octobre 2022 à 14 heures, s'est poursuivie avec le point 8 de l'ordre du jour (Déclarations des délégations d'États membres) avec des déclarations générales prononcées par les délégations de la République de Corée, de l'Égypte, du Ghana, du Chili, du Liban, du Zimbabwe, d'Oman, de la République-Unie de Tanzanie, du Bahreïn, de l'Éthiopie, des Émirats arabes unis, du Cameroun, du Niger, de la Jamaïque, de la Géorgie, et du Bangladesh. Une déclaration a également été faite par l'observateur de l'Union africaine.

La séance a été levée à 15 h 50.

Cinquième séance de Comité exécutif

À sa cinquième séance tenue le samedi 1^{er} octobre 2022 à 16 heures, le Comité exécutif a examiné et clôturé ses travaux sur le point 12 de l'ordre du jour (Résultats de la Conférence de haut niveau sur la COVID-19).

Au moment où la séance a été levée à 17 h 15, le Comité n'ayant pas achevé l'examen de tous les points inscrits dans son ordre du jour, il est convenu de poursuivre ses délibérations sur les points restants, à sa sixième séance qui a commencé ses délibérations à 18 heures le samedi 1^{er} octobre 2022, en commençant par le point 13 de l'ordre du jour (Programmes de facilitation).

Le résumé de la sixième séance du Comité exécutif sera publié dans le bulletin quotidien n° 7.

Deuxième séance de la Commission économique

À sa deuxième séance tenue le samedi 1^{er} octobre 2022 à 16 heures, la Commission économique a repris et achevé son examen des points suivants :

- Point 36 de l'ordre du jour, Économie des aéroports et des services de navigation aérienne — Politique, sur la base des notes WP/11, 12 et des notes connexes ;
- Point 37 de l'ordre du jour, Données sur l'aviation — Surveillance et analyse, sur la base des notes WP/14, 15 et 16 et des notes connexes ;
- Point 38 de l'ordre du jour, Développement économique du transport aérien, sur la base de la note WP/17 et des notes connexes.

La Commission est convenue de poursuivre ses travaux sur le point 39 de l'ordre du jour, Autres questions à examiner par la Commission économique, lors d'une troisième séance, dont la date et l'heure seront communiquées aux délégués une fois qu'elles seront fixées.

À savoir

Inscription et dépôt des lettres de créance

Le centre d'inscription et de dépôt des lettres de créance cessera ses activités une heure avant le début des élections du Conseil et jusqu'à leur conclusion de la partie III de l'élection du Conseil durant la séance plénière, soit à 13 heures le 4 octobre 2022.

Élections du Conseil par vote électronique

Des informations sont disponibles sur la page [Procédure de vote électronique](#) et au comptoir 22 (4^e étage), ouvert tous les jours.

Réceptions

Le calendrier des réceptions organisées à l'intention des délégués à la 41^e session de l'Assemblée se trouve [ici](#). Y figurent les réceptions notifiées au Secrétariat et pour lesquelles l'hôte enverra des invitations individuelles, sauf indication contraire.

Ateliers Skytalks — 41^e session de l'Assemblée

Pour les personnes présentes sur place, des ateliers Skytalks se tiendront dans une salle située près de la salle de l'Assemblée. Le nombre de places étant limité, les parties intéressées sont invitées à s'inscrire à l'avance dès la publication de la version définitive du programme.

Les participants en ligne pourront suivre les ateliers Skytalks diffusés en direct sur ICAO TV, qui seront mis à disposition par la suite sous forme d'enregistrement à la demande.

Pour connaître le programme des ateliers Skytalks prévus pour la 41^e session de l'Assemblée, consultez la page située à l'adresse suivante :

<https://www.icao.int/Meetings/a41/workshops/Pages/default.aspx>

Bâtiment du siège de l'OACI : Veuillez noter que l'accès au bâtiment sera limité aux participants enregistrés munis d'un laissez-passer.

Salles de conférence et attribution des places : Veuillez noter que la capacité des salles de conférence pourrait être réduite en fonction des mesures et des dispositions en vigueur au moment de la séance. Pour obtenir les informations les plus récentes, consultez la page sur les services de conférence et l'attribution des places du site [icao.int](https://www.icao.int). Les plans d'attribution des places seront affichés à l'entrée des salles de conférence.

L'OACI est un environnement sans fumée : Il est permis de fumer à l'extérieur seulement, dans les zones indiquées. Veuillez consulter les panneaux.

NOUS VOULONS VOTRE AVIS !

Le multilinguisme à l'OACI

L'OACI est résolument attachée au multilinguisme et donne à tous les États membres la même chance de prendre part aux délibérations et de consulter les publications et les documents dans les six langues officielles de l'Organisation.

Pour nous aider à améliorer nos services d'interprétation, nous vous remercions de bien vouloir nous donner votre avis. Il suffit de consulter le lien suivant : [enquête de satisfaction concernant les services d'interprétation](#) (en anglais), de répondre aux quelques questions et de cliquer sur le bouton d'envoi.

Enquête sur la plateforme virtuelle et l'application mobile de la 41^e session de l'Assemblée

Nous serions heureux de savoir ce que vous avez pensé de ces outils ! Répondez à cette [enquête](#) (en anglais) et nous veillerons à prendre en compte vos retours.